



## ***Exul Patriae. Claude Antoine Pochard (1766-1833) et son exil en Pologne. Tri- bulations d'un prêtre réfractaire*<sup>1</sup>**

*Exul Patriae. Claude Antoine Pochard (1766–1833) and His  
Exile in Poland—Tribulations of a Refractory Priest*

JAN GRZESZCZAK

Université Adam Mickiewicz de Poznań

xjangrze@amu.edu.pl

ORCID : 0000-0003-2893-6153

MARTA SUKIENNICKA

Université Adam Mickiewicz de Poznań

martas@amu.edu.pl

ORCID : 0000-0002-0683-0860

RENATA WILGOSIEWICZ-SKUTECKA

Université Adam Mickiewicz de Poznań

skutecka@amu.edu.pl

ORCID : 0000-0002-3281-782X

**ABSTRACT:** The article focuses on the life of Claude Antoine Pochard, a *prêtre réfractaire* who was forced to leave France during the French Revolution and go into exile. After years of wandering across Europe, Pochard settled in Poland, where he took a position as the tutor to the sons of Józef Skórzewski, the *starosta* of Gniezno. He documented his experiences in memoirs, the unpublished manuscript of which is preserved in the University Library in Poznań and the Poznań State Archives. These four volumes, covering the years 1792–1833, provide a detailed account of Pochard's life as an exile, his experiences in a foreign land, and how Poland eventually became his second homeland.

**KEYWORDS:** French Revolution, refractory priests, Polish nobility, memoirs, travel narrative.

<sup>1</sup> Cet article s'inscrit dans le cadre du projet « *Exul Patriae. Krytyczna edycja wspomnień Claude'a Antoine'a Pocharda z lat 1792-1833* » subventionné dans le cadre du module Patrimoine national du Programme National de Développement des Sciences Humaines (NPRH 11H 20 0196 88).



**A**u début de la Révolution, l'Assemblée nationale prit l'une de ses premières mesures contre l'Église avec le décret du 2 novembre 1789, transférant la gestion des biens ecclésiastiques à l'État. Cette décision imposait de régler la rémunération des membres du clergé mais il fallait d'abord en établir le nombre. La Constitution civile du clergé, adoptée le 12 juillet 1790, réduisit le nombre de diocèses à quatre-vingt-trois. Elle stipulait que curés et évêques seraient élus par des citoyens habilités, approuvés par les évêques ou métropolitains, sans consultation du pape, dont le rôle se limitait à reconnaître les élections. Cette loi du 12 juillet eut un impact considérable sur les relations futures entre l'Église catholique et la France révolutionnaire, mais aussi sur les affaires internes de l'Église<sup>2</sup>. Dès lors, les catholiques français se scindèrent en deux factions, que l'historien Mieczysław Żywczynski qualifie de « romaine orthodoxe » d'un côté, et de « constitutionnelle schismatique » de l'autre<sup>3</sup>.

La même année 1790, la Constituante imposa aux évêques, aux curés et aux professeurs des séminaires l'obligation de prêter serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi, ainsi qu'à la Constitution civile du clergé. Lorsque le pape Pie VI condamna ces mesures, la France fut frappée par un schisme. Le clergé se divisa en deux groupes : les prêtres constitutionnels et les réfractaires. Les répressions contre ces derniers s'intensifièrent, en particulier avec l'aggravation de la situation internationale de la France révolutionnaire. Le 26 août 1792, l'Assemblée nationale vota une loi visant les prêtres réfractaires, leur ordonnant de quitter la France sous quinze jours, faute de quoi ils seraient déportés en Guyane.

C'est au cœur de cette tourmente que surgit la figure de l'abbé Claude Antoine Pochard, originaire de l'archidiocèse de Besançon. Né en 1766 à Salins-les-Bains, dans l'actuel Jura, il fut ordonné prêtre en 1790, au moment même où les bouleversements révolutionnaires commençaient à affecter le clergé français. Dans son *curriculum*, nous apprenons qu'après son ordination, il avait l'intention de poursuivre des études théologiques et d'obtenir un doctorat, mais son mentor de l'époque lui conseilla d'attendre que la situation de l'Église s'améliore<sup>4</sup>.

Au moment de la promulgation de la loi du 26 août, l'abbé Pochard se trouve à Besançon, où il travaille comme précepteur des deux fils de Charles Balthazar de Tinseau, conseiller au parlement local. Il n'est pas formellement obligé de prêter serment, car il n'est pas curé. Cependant, il apprend bientôt

<sup>2</sup> Sur tous ces points, voir M. Żywczynski, *Kościół i rewolucja francuska*, IW Pax, Warszawa 1951, pp. 40-41.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

<sup>4</sup> Archives Archidiocésaines de Poznań, cote OA III 45.

qu'il figure sur la liste des ecclésiastiques qui doivent se rendre au séminaire, transformé en un lieu de détention pour les prêtres réfractaires<sup>5</sup>. C'est ainsi qu'il décrit cet événement traumatisant dans ses Mémoires :

J'ai quitté, contre toute attente, mon habitation paisible en conséquence d'un arrêté du département du Doubs qui portoit que tous les Prêtres fonctionnaires ou autres contre lesquels 20 témoins déposeroient seroient obligés de se rendre au Séminaire pour y être renfermés. J'ai été mis sur la liste, sans que j'ai pu savoir quelle accusation l'on avait faite contre moi, ni quels étoient mes dénonciateurs ; tout ce que j'ai pu savoir c'est que mes dénonciateurs ne connoissoient pas même mon nom, mais bien mes qualités<sup>6</sup>.

L'identité des délateurs de l'abbé Pochard demeure inconnue, ce qui ajoute une dimension d'opacité à ces événements. Néanmoins, la constitution civile du clergé trouvait à Besançon des soutiens officiels, regroupés au sein de la Société des Amis de la Constitution. En mai 1792, les membres de cette société ont planté un arbre de la liberté surmonté d'un bonnet rouge sur la place Saint-Pierre à Besançon et, durant l'été de cette même année, à l'annonce de la déclaration de la patrie en danger, ils ont redoublé d'efforts dans leurs activités. Ils exprimaient leurs opinions dans le journal *La Vedette*, fondé en 1791, où ils ont dès le début lancé une attaque virulente contre le clergé<sup>7</sup>. Dans le numéro du 4 septembre 1792, peu de temps après la promulgation de la loi du 26 août mentionnée plus haut, ils ont accueilli avec un enthousiasme non dissimulé la décision de l'Assemblée nationale qui a entraîné l'exode du clergé de l'archidiocèse de Besançon. C'est ainsi que s'exprime un journaliste de *La Vedette* le 4 septembre 1792 :

<sup>5</sup> Le grand séminaire de Besançon fut fermé le 5 mai 1791. La demande d'emprisonnement des prêtres réfractaires fut formulée par les jacobins de Besançon. Selon Jules Sauzay, le 23 août 1792, vingt-deux jacobins signèrent une pétition adressée aux autorités du district, réclamant l'incarcération de soixante ecclésiastiques. La liste qu'ils avaient établie incluait les proches collaborateurs de l'archevêque, des chanoines, des curés et d'autres clercs de Besançon et des environs. Certains d'entre eux n'exerçaient plus de fonctions en raison de leur âge ou de leur état de santé, d'autres avaient déjà émigré. L'abbé Pochard ne fut pas mentionné nommément, apparaissant sur la liste comme « précepteur des enfants de Charles B. de Tinseau ». Voir J. Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits*, T. 3. *La Terreur*, Turbergue Librairie Éditeur, Besançon 1868, pp. 9-10.

<sup>6</sup> Lettres de Claude Antoine Pochard à un de ses amis ou relation de ses voyages en Suisse pendant les années 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, A Soleure M.DCCXCVI, Bibliothèque Universitaire Adam Mickiewicz de Poznań, cote 115 I/A, pp. 1-2 (lettre I, Soleure, le 8 septembre 1792). Nous conservons l'orthographe originale du manuscrit.

<sup>7</sup> J.-L. Clade, M. Péronnet, *La Révolution dans le Doubs 1789-1799*, Éditions Horvath, Le Coteau 1988, pp. 97-101.

Le voilà donc finalement expédié en bonne forme, ce passe-port sacerdotal, que le fanatisme d'une part, et de l'autre le patriotisme sollicitoient depuis si long-temps chacun à leur manière ! Tous les réfractaires prêtres, clercs, moines, frères lais, etc. s'en iront enfin de notre terre [...]<sup>8</sup>.

L'abbé Pochard, ayant appris les nouvelles des massacres de Paris du début d'août, se cacha chez des amis, puis, vêtu en civil, se rendit à la mairie où on lui délivra un passeport sans difficulté. Le 4 septembre, accompagné de son frère, également prêtre, ainsi que de deux autres compagnons, il quitta Besançon pour ne plus jamais y revenir. Ayant traversé la frontière avec la Suisse, les fugitifs arrachent leurs cocardes tricolores tout en « pleurant sur [leur] malheureuse patrie et faisant des vœux pour sa conversion<sup>9</sup> ». Dans ses Mémoires Pochard se souvient :

[...] pendant la route j'éprouvai tour à tour des sentiments tantôt de pitié sur l'état malheureux de la France, tantôt de compassion pour nos amis et connaissances que nous laissions en France exposés, ainsi que toutes les braves gens, à la faveur des monstres qui gouvernent la France, tantôt de désir de vengeance contre ceux qui nous obligeant à quitter tout ce que nous avions de plus cher au monde, ne nous laissoient entrevoir aucune fin à la misère à laquelle pouvions être exposés dans des pays étrangers, sans prévoir comment nous pourrions avoir des secours, vu que nous connoissions la malice infernale de ceux qui usurpent le nom de patriotes. Plus nous nous éloignions plus je sentois en moi se réveiller l'amour de la patrie qui, à ce qu'il me semble, aurait du être en quelque sorte éteint, vu les dangers auxquels nous étions sans cesse exposés dans un pays où nous aurions dû jouir de la tranquilité la plus assurée et de la liberté, si vantée par les auteurs des malheurs de la France. Si nous n'avions été soutenus par l'espérance d'un prompt retour, je ne doute point que cet amour violent ne m'eut jeté dans une mélancolie extraordinaire<sup>10</sup>.

L'abbé Pochard ne reviendra jamais en France et finira ses jours en Pologne, où son exil l'a conduit après de longues tribulations à travers la Suisse et l'Allemagne. Nous pouvons retracer son parcours et ses émotions à travers ses Mémoires, rédigées dès sa décision d'émigrer en 1792. Ces quatre volumes manuscrits, couvrant les années 1792 à 1833, racontent l'histoire d'un prêtre exilé, partagé entre son désir de revenir dans sa patrie et une vie paisible de précepteur dans la lointaine Grande-Pologne.

Le manuscrit est resté inédit jusqu'à ce jour. Le premier volume, intitulé *Lettres de Claude Antoine Pochard à un de ses amis ou relation de ses voyages en*

<sup>8</sup> *La Vedette ou journal du département du Doubs par une Société de Gens de Lettres, Amis de la Constitution*, le 4 septembre 1792, n° 87, p. 1.

<sup>9</sup> *Lettres de Claude Antoine Pochard*, op. cit., p. 17 (lettre I, Soleure, le 8 septembre 1792).

<sup>10</sup> *Ibidem*, pp. 17-18.

*Suisse pendant les années 1792, 1793, 1794, 1795, 1796. A Soleure M.DCCXCVI*, est rédigé sous forme de lettres adressées à un ami, et il constitue le témoignage des quatre années passées en Suisse. Les volumes suivants ont été rédigés en Pologne et ils portent le titre *Lettres de Claude Antoine Pochard ou Relation de ce qu'il a vu et lui est arrivé pendant ses différents voyages en Allemagne, Pologne, Prusse etc.* L'intitulé des parties : *Tome I. Depuis l'an 1796 jusqu'en 1817. A Komorze M.DCCCXXII et Tome II. Depuis l'an 1817 jusqu'en 1822. A Komorze M.DCCCXXII* indique que la division en deux volumes n'a été effectuée qu'à Komorze en 1822. Le dernier volume, tenu jusqu'en juin 1833, ne possède pas de page de titre et manque de ses huit premières feuillets. Il n'est plus rédigé sous forme de lettres, mais constitue un récit de voyages, de visites et de rencontres, ainsi qu'un compte rendu des affaires quotidiennes de l'abbé et des événements au sein de la famille Skórzewski qui l'a accueilli lors de son arrivée en Pologne.

Les quatre volumes des Mémoires de l'abbé Pochard se trouvaient initialement dans la bibliothèque familiale des Skórzewski à Czerniejewo<sup>11</sup>. Ils ont été dispersés pendant ou peu après la Seconde Guerre mondiale<sup>12</sup>. Actuellement, trois volumes sont conservés à la Bibliothèque universitaire de Poznań<sup>13</sup>, tandis que le volume couvrant les années 1817-1822 se trouve aux Archives d'État de Poznań, dans le fonds des Actes patrimoniaux et familiaux des Skórzewski<sup>14</sup>, aux côtés d'autres documents relatifs au séjour de l'abbé en Pologne. Dans le cadre du projet scientifique *Exul Patriae*<sup>15</sup>,

<sup>11</sup> Z. Pietraszek, « Biblioteka Uniwersytecka w Poznaniu », [dans :] D. Kamolowa, T. Sieniacka (dir.), *Zbiory rękopisów w bibliotekach i muzeach w Polsce*, Biblioteka Narodowa, Warszawa 2003, p. 257, 264.

<sup>12</sup> R. Wilgosiewicz-Skutecka, « Z Czerniejewa i Lubostronia do Poznania – wojenne losy biblioteki Skórzewskich (fragmenty księgozbioru w Bibliotece Uniwersyteckiej w Poznaniu) », [dans :] A. Łuczak, M. Chrząstowska (dir.), *Księgozbiory, biblioteki, wydawnictwa i twórcy podczas konfliktów zbrojnych i politycznych. Stan badań i perspektywy badawcze*, Wyd. PTPN, Poznań 2021, pp. 197-227.

<sup>13</sup> Cote Rkp 115 I/A, Rkp 115 I/1, Rkp 115 I/3. Pour la description plus détaillée des manuscrits, voir J. Fischer, « L'adoption d'un prêtre réfractaire comtois par une famille aristocratique polonaise : l'abbé Pochard chez les Skórzewski (1796-1833) », [dans :] P. Werly (dir.), *Les Aristocraties en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg 2011, pp. 111-120 ; R. Wilgosiewicz-Skutecka, « Polska w oczach guwernera Skórzewskich, czyli zapiski księdza Pocharda z lat 1792-1833 w zbiorach Biblioteki Uniwersyteckiej w Poznaniu », *Biblioteka* 15 (24), 2011, pp. 9-24 ; R. Wilgosiewicz-Skutecka, *Zapiski księdza Pocharda z lat 1792-1833 – nowa odsłona* [dans :] A. Borysowska (dir.), *Zbiory specjalne w bibliotekach polskich, problematyka badawcza i organizacyjna*, Książnica Pomorska, Szczecin 2015, pp. 37-46.

<sup>14</sup> Cote 2166.

<sup>15</sup> « *Exul Patriae. Krytyczna edycja wspomnień Claude'a Antoine'a Pocharda z lat 1792-1833* » –

dirigé par Jan Grzeszczak, une équipe de traducteurs, historiens, théologiens et généalogistes se consacre à la traduction en polonais et à l'édition critique de cette précieuse source historique. Ce travail offre un aperçu précieux sur la vie quotidienne de la noblesse de Grande-Pologne au début du XIX<sup>e</sup> siècle. De fait, le destin de Pochard illustre parfaitement comment une migration forcée, d'abord vécue comme un drame personnel, a pu se muer en une nouvelle forme d'expérience existentielle. Loin de sa patrie, pour laquelle Pochard a toujours ressenti une profonde nostalgie – comme en témoignent ses lettres – son douloureux exil s'est peu à peu transformé, au fil des années passées à Komorze, en une acceptation de sa condition d'émigré, voire en un véritable attachement à son pays d'adoption, ses habitants et leur culture.

Le journal lui permet de décrire de manière intime ses angoisses et ses moments de bonheur dans la nouvelle patrie adoptive. Pochard y exprime à plusieurs reprises sa profonde nostalgie pour ses amis et les liens qu'il ne parviendra jamais à recréer loin des siens. Il évoque son ardent désir de retourner en France, tout en voyant son départ pour la Pologne comme un acte d'obéissance à la volonté de la Providence. Le 4 juillet 1796 il se confie dans ses Mémoires :

J'ai appris par une lettre de Ferdinand à son frère que le mien étoit arrivé à Soleur, pour me voir, trois jours après mon départ. J'ai été affligé de cette nouvelle et ai été fâché de vous avoir quitté si promptement, d'autant plus que, comme je le présume, si mon frère m'avoit trouvé à Soleur, je ne seroit probablement pas tant éloigné de vous, et aurois bien pu, au lieu de partir pour la Pologne, rentrer en France avec lui, mais il faut prendre son parti et suivre la voie de la providence qui me paroît m'être assez marquée puisque je n'ai été appelé par aucune de mes démarches [...]<sup>16</sup>.

Lors de ses premières années en Pologne, l'abbé Pochard ne s'initie pas à la langue locale. En dehors de la famille Skórzewski, dont il est le précepteur des trois enfants, il ne tisse aucune relation durable, n'établit pas de liens profonds et attend impatiemment des nouvelles de France, espérant rentrer dans sa patrie dès la fin de son premier contrat. Cependant, les bouleversements politiques, des années de la Révolution aux guerres napoléoniennes, rendent son retour incertain. Progressivement, l'abbé Pochard modifie son regard sur le pays qui l'accueille. Il s'enthousiasme pour les voyages qu'il entreprend

---

projet subventionné dans le cadre du module Patrimoine national du Programme National de Développement des Sciences Humaines (11H 20 0196 88).

<sup>16</sup> *Lettres de Claude Antoine Pochard ou Relation de ce qu'il a vu et lui est arrivé pendant ses différents voyages en Allemagne, Pologne, Prusse etc., A Komorze M.DCCXXII*, t. 1, pp. 94-95 (lettre V, Berlin, le 4 juillet 1796).

avec ses élèves, décrivant avec intérêt les fêtes, les mariages et les funérailles dans les familles de la noblesse polonaise. Son lien avec la famille Skórzewski se renforce. En 1803, il devient le parrain d'Antoni, le plus jeune fils de Józef Skórzewski, qui manifeste ainsi son respect et sa confiance envers lui. En 1804, à la signature d'un nouveau contrat de quatre ans, l'abbé obtient la promesse d'un voyage en France de quelques mois, se réjouissant à l'idée de revoir sa patrie et de retrouver ses amis, mais la guerre de la troisième coalition l'empêche de partir. Ce ne fut pas la seule fois que ses projets de retour ou de voyage en France furent contrariés par la guerre, la maladie ou d'autres coups du sort. À de nombreuses reprises, le journal laisse entrevoir les marques d'une profonde tristesse et d'un regret sincère :

Je reconnois à présent plus que jamais la vérité de ce principe, l'homme propose et Dieu dispose, car tout étant prêt pour mon départ pour la France, d'après ce que je vous ai mandé dans ma dernière lettre, un de mes élèves a été attaqué d'une fièvre assez forte [...]<sup>17</sup>.

Il se sent alors obligé de rester.

De même, lorsque Józef Skórzewski meurt subitement en 1809, l'abbé Pochard ne peut se résoudre à abandonner sa veuve et ses cinq enfants. Il note : « elle m'a annoncé le malheureux état où elle se trouvois étant privée de tout soutien et me recommandoit ses enfants auprès desquels je tiens depuis si longtems la place de père »<sup>18</sup>. Malgré son attachement profond à la famille Skórzewski, Pochard ne renonce pas à son projet de retour en France. Toutefois, un tournant décisif survient en août 1813, lorsqu'un accident provoque une fracture compliquée de sa jambe. Pendant plusieurs mois, l'abbé ne peut pas marcher et par la suite, il se déplace avec une béquille ou une canne. Les soins attentionnés prodigues par les membres de la famille et les personnes bienveillantes, parmi lesquelles il compte également des officiers russes logeant chez les Skórzewski à Komorze, lui permettent de quitter son lit à Noël 1813. Dans son journal, il décrit en détail les soins, la compagnie, les cadeaux, ainsi que les messes célébrées pour sa guérison. Résumant cette période de bienveillance, il confie : « En un mot j'ai éprouvé, dans un pays étranger de toutes les personnes qui m'ont approché les égards que j'aurois eu peine à éprouver dans ma famille »<sup>19</sup>.

Les problèmes de santé forcent l'abbé Pochard à repousser sans cesse son retour en France. Craignant un si long voyage, il trouve toujours de nouvelles

<sup>17</sup> *Ibidem*, t. 1, p. 182 (lettre XIII, Varsovie, le 13 décembre 1808).

<sup>18</sup> *Ibidem*, t. 1, p. 229 (lettre XVII, Nekla, le 14 mai 1810).

<sup>19</sup> *Ibidem*, t. 1, pp. 348-349 (lettre XXII, Komorze, le 12 juillet 1814).

raisons pour retarder son départ, que ce soit pour s'occuper de l'éducation des enfants ou pour accompagner Mme Skórzewska dans ses déplacements. Ce report constant lui permet de voyager avec la famille, tantôt en sa qualité de prêtre, tantôt en tant que précepteur, comme lors de son séjour à Varsovie pour choisir des écoles pour Józef, puis Antoni<sup>20</sup>. Ainsi, ses nombreux déplacements lui permettent de saisir l'évolution de la capitale polonaise : il décrit ses mœurs et sa vie quotidienne – incluant les noms de restaurants, de guinguettes et les adresses de magasins proposant des articles coloniaux, etc. – ainsi que son architecture et les travaux de rénovation dans les quartiers de Wola et de Nowy Świat, qui contribuent à embellir considérablement la ville. À d'autres occasions, Pochard accompagne Mme Skórzewska lors de son pèlerinage à Częstochowa<sup>21</sup>, de ses voyages aux stations thermales nouvellement ouvertes de Łądek-Zdrój et Duszniki-Zdrój<sup>22</sup>, ou encore lors de son séjour à Dresde, dont la description occupe une bonne partie du troisième tome de ses Mémoires<sup>23</sup>.

Pochard se révèle un voyageur à la fois captivant et parfois déroutant. Par exemple, au lieu de se concentrer sur la célèbre collection d'art du roi de Saxe, exposée dans le Zwinger et le Grünes Gewölbe, il porte son attention sur des détails apparemment insignifiants, tels que le nombre de marches de la terrasse Brühl à Dresde ou le nombre de portes dans l'aile du pavillon thermal à Duszniki. Pourtant, ces détails sont d'une grande valeur historique. Son témoignage est précieux pour les amateurs d'histoire de l'architecture, car il est très rigoureux dans ses descriptions des bâtiments, qu'il s'agisse des demeures seigneuriales qu'il visite avec les Skórzewski ou des églises. Il accorde aussi une attention particulière à la beauté des jardins, qu'il décrit avec minutie, comme dans son évocation du jardin d'Arcadie de la princesse Radziwiłł<sup>24</sup>. Ses récits peuvent intéresser également tous ceux qui se passionnent pour la géographie des voyages au XIX<sup>e</sup> siècle et l'histoire des moyens de transport de l'époque vu qu'il décrit avec beaucoup de rigueur ses trajets, les péages et les conditions d'hébergement. De fait, Pochard aime relater les péripéties de ses voyages : accidents, roues détachées, essieux brisés, aubergistes malhonnêtes, mais aussi les surprises agréables et les rencontres enrichissantes qui rythment ses périodes. Reconstituer ses itinéraires représente un véritable défi pour ses traducteurs et commentateurs,

---

<sup>20</sup> *Ibidem*, t. 2, pp. 630-640.

<sup>21</sup> *Ibidem*, t. 3, pp. 17-54.

<sup>22</sup> *Ibidem*, t. 2, pp. 387-449 (lettres XXVI-XXVIII, Reinerz et Landek, entre le 19 juillet 1817 et le 11 août 1817).

<sup>23</sup> *Ibidem*, t. 2, pp. 491-724.

<sup>24</sup> *Ibidem*, t. 1, pp. 167-170, t. 2, pp. 622-627.

car il empruntait souvent des chemins détournés, traversant des villages et hameaux aujourd’hui disparus, à peine repérables sur les cartes de l’époque (tâche d’autant plus difficile que Pochard écorche souvent les toponymes polonais et allemands).

Sous sa plume, la description du chemin semble parfois l’emporter sur celle de la destination. Pochard aime sortir des sentiers battus, s’accoutumant à l’errance aux côtés de ceux qu’il a appris à aimer. N’est-ce pas révélateur pour quelqu’un qui n’a jamais pu rejoindre sa destination, la France, et ses proches qu’il y a laissés ? Ou, en d’autres termes, pour celui qui a fait de la Pologne, destination imprévue et imposée par les tumultes de l’histoire, un nouveau foyer, une nouvelle famille, presque une nouvelle patrie ? De fait, les liens affectifs, les expériences partagées et les soins qu’il a reçus, associés à son handicap et à l’incertitude de son avenir en France, ont conduit Pochard, malgré son désir persistant de retourner dans son pays natal, à s’enraciner en Grande-Pologne. Il y a exercé les fonctions de prêtre et de précepteur pendant plus de trente ans. C’est à Kretkowo, au cimetière près de l’église où il a été administrateur de paroisse, qu’il trouvera son dernier repos. Ses anciens élèves avec leur mère Hélène Skórzewska ont honoré sa mémoire, faisant graver sur son épitaphe des mots évoquant la nouvelle patrie qu’il avait trouvée dans leur foyer.

D: O: M:  
CLAUDIUM ANTONIUM POCHARD  
Sacerdotem Gallicanum  
Salinii Dioecesiae Bisuntinensis  
II. Februarii MDCCCLX.  
natum.  
ab anno MDCCXCVI.  
Exul Patriae.  
Novam Patriam in Domo  
Skorzewsciana invenientem  
Grati et Moesti Discipuli  
Materque Eorum  
Hic sepelierunt  
VI. Septembbris MDCCCXXXIII<sup>25</sup>

Le parcours de l’abbé Pochard illustre comment une migration forcée, imposée à ce prêtre fuyant les tourments révolutionnaires, peut se métamorphoser

---

<sup>25</sup> Voir la reproduction photographique de cette épitaphe sur le site du projet « Exul Patriae » : <<https://exulpatriae.web.amu.edu.pl/o-projekcie/>> [consulté le 7 janvier 2025].

en une nouvelle manière d'habiter le monde, certes plus précaire, mais empreinte de service et d'affection.

---

CONFLICT OF INTEREST STATEMENT: The Authors declare that there was no conflict of interest in this study.

AUTHOR'S CONTRIBUTION: The Authors are solely responsible for the conceptualization and preparation of the article.

---

## Bibliographie

### Sources

Pochard C. A., *Curriculum vitae*, Archives Archidiocésaines de Poznań, cote OA III 45.

Pochard C. A., *Lettres de Claude Antoine Pochard à un de ses amis ou relation de ses voyages en Suisse pendant les années 1792, 1793, 1794, 1795, 1796, A Soleure M.DCCXCVI*, Bibliothèque Universitaire Adam Mickiewicz de Poznań, cote 115 I/A.

Pochard C. A., *Lettres de Claude Antoine Pochard ou Rélation de ce qu'il a vu et lui est arrivé pendant ses différents voyages en Allemagne, Pologne, Prusse etc. Tome I. Depuis l'an 1796 jusqu'en 1817. A Komorze M.DCCCXXII*, Bibliothèque Universitaire Adam Mickiewicz de Poznań, cote 115 I/1.

Pochard C. A., *Lettres de Claude Antoine Pochard ou Rélation de ce qui lui est arrivé et de qu'il a vu et pendant ses différents voyages en Allemagne, Pologne, Prusse. Tome II. Depuis l'an 1817 jusqu'en 1822. A Komorze M.DCCCXXII*, Archives d'État de Poznań, cote 2166.

[*Lettres de Claude Antoine Pochard ou Rélation de ce qu'il a vu et lui est arrivé pendant ses différents voyages en Allemagne, Pologne, Prusse etc.*, T. 3], [S.l., 1822-1833], Bibliothèque Universitaire Adam Mickiewicz de Poznań, cote 115 I/3.

*La Vedette ou journal du département du Doubs par une Société de Gens de Lettres, Amis de la Constitution*, le 4 septembre 1792, n° 87.

### Ouvrages et articles

Clade J.-L., Péronnet M., *La Révolution dans le Doubs 1789-1799*, Éditions Horvath, Le Coteau, 1988.

Fischer J., « L'adoption d'un prêtre réfractaire comtois par une famille aristocratique polonaise : l'abbé Pochard chez les Skórzewski (1796-1833) », [in :] P. Werly (dir.), *Les Aristocraties en Europe du Moyen Âge à nos jours*, Presses universitaires de Strasbourg, Strasbourg, 2011, pp. 111-120.

Pietraszek Z., « Biblioteka Uniwersytecka w Poznaniu », [in :] D. Kamolowa, T. Sieniatecka (dir.), *Zbiory rękopisów w bibliotekach i muzeach w Polsce*, Biblioteka Narodowa, Warszawa, 2003, pp. 255-266.

- Sauzay J., *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de 1789 à 1801, d'après les documents originaux inédits*, t. 3. *La Terreur*, Turbergue Librairie Éditeur, Besançon, 1868.
- Wilgosiewicz-Skutecka R., « Polska w oczach guwernera Skórzewskich, czyli zapiski księdza Pocharda z lat 1792–1833 w zbiorach Biblioteki Uniwersyteckiej w Poznaniu », *Biblioteka* 15 (24), 2011, pp. 9-24.
- Wilgosiewicz-Skutecka R., « Z Czerniejewa i Lubostronia do Poznania – wojenne losy biblioteki Skórzewskich (fragmenty księgozbioru w Bibliotece Uniwersyteckiej w Poznaniu) », [in :] A. Łuczak, M. Chrząstowska (dir.), *Księgozbiory, biblioteki, wydawnictwa i twórcy podczas konfliktów zbrojnych i politycznych. Stan badań i perspektywy badawcze*, Wyd. PTPN, Poznań, 2021, pp. 197-227.
- Wilgosiewicz-Skutecka R., « Zapiski księdza Pocharda z lat 1792-1833 – nowa odsłona », [in :] A. Borysowska (dir.), *Zbiory specjalne w bibliotekach polskich, problematyka badawcza i organizacyjna*, Książnica Pomorska, Szczecin, 2015, pp. 37-46.
- Żywczyński M., *Kościół i rewolucja francuska*, IW Pax, Warszawa, 1951.

### **Sites Internet :**

Exul Patriae – le site du projet subventionné dans le cadre du module « Patrimoine national » du Programme National de Développement des Sciences Humaines (11H 20 0196 88) <<https://exulpatriae.web.amu.edu.pl/o-projektie/>> [consulté le 7 janvier 2025].

### **Authors:**

JAN GRZESZCZAK, Professor of Theology, Adam Mickiewicz University in Poznań, Faculty of Theology, Department of Historical Theology. His research focuses on the theology of history as developed by Joachim of Fiore (1135–1202) and the lasting impact of his spiritual legacy from the Middle Ages to the present, with particular emphasis on modern processes of secularization. He also specializes in apocalypticism and prophetism as historical, religious, and sociocultural phenomena. He is the author of several monographs, including: *Joachim of Fiore: Medieval contribution to the theology of history* (2006); *Between Utopia and Eschatological Hope: The Idea of the Angelic Pope in Medieval and Renaissance Prophetism* (2008); *The Time is Near: Visions of the End in Prophetic Literature (12<sup>th</sup>–20<sup>th</sup> Century)* (2011); *Irena of Sęp-Szarzyński Spychałowa. Way home* (2024).

MARTA SUKIENNICKA is an assistant professor at the Institute of Romance Languages and Literatures, Adam Mickiewicz University. She is the author of *Éloquences romantiques. Les Années de l'Arsenal (1824–1834)* (Poznań/Champs-sur-Marne, 2021) and *Geneza i palingeneza życia w dziewiętnastowiecznej nauce i literaturze francuskiej* (Poznań, 2022). Her scholarly interests lie primarily in French Romanticism—with a particular focus on the work of Charles Nodier—as well as in the interplay between literature and the natural sciences in the nineteenth century.

RENATA WILGOSIEWICZ-SKUTECKA, romanist, librarian at the Special Collections Department of the University Library in Poznań, author of articles on the history of books and book collections. R. Wilgosiewicz-Skutecka, "Jeden wolumin, wiele pytań—zbiór francuskich powieści rycerskich z księgozbioru braci Grimm," [in:] *Explicitus est liber – dziedzictwo sztuki drukarskiej do roku 1800*, [eds.] A. Fluda-Krokos, Ł. Łukawski, Kraków, Wydawnictwo Polskiej Akademii Umiejętności, 2024, pp. 323-338; Pieciul-Karmińska E., Wilgosiewicz-Sku-tecka R., *Prywatna biblioteka braci Grimm i odnaleziony fragment księgozbioru w Bibliotece Uniwersyteckiej w Poznaniu*. "Biblioteka" 2023, nr 27 (36), pp. 49-78; Wilgosiewicz-Skutecka R., "Fragmenty księgozbioru poznańskiego kolegium jezuitów w bibliotekach uniwersyteckich w Poznaniu i w Uppsali," [in:] *Książka dawna i jej właściciel—stan badań, opracowanie, perspektywy*, pod red. D. Sidorowicz-Mulak, A. Franczyk-Cegły, t. 2, Wrocław 2017, p. 245-258.